

# A.F.R.A.C.

Association des Filières Avicoles et Cunicoles d'Occitanie

## PRESENTATION GENERALE

---

- **Président** : Michel DUBOSC, éleveur-gaveur de palmipèdes gras Hautes-Pyrénées
- **Animatrice** : Frédérique REULET, en remplacement de Christine JOURDAIN depuis juin 2021
- Conseil d'Administration : représentants des structures productrices de volailles de chair, pondeuses, palmipèdes gras et lapins, des structures amont (aliment, accoupage) et aval, des groupements de qualité (Avigers) et des organisations professionnelles régionales (Chambre régionale et syndicat majoritaire).



## OBJET

---

- L'AFRAC est l'interprofession régionale de ces filières
- Partenaire des structures de l'amont et de l'aval, lieu de réflexion et de débats interprofessionnels
- Permet d'accompagner et de fédérer les acteurs de l'aviculture (volailles de chair, pondeuses, palmipèdes gras) et de la cuniculture en Occitanie dans leurs démarches de développement.



## LES MISSIONS

---

- Accompagner **les démarches de développement** de ces filières régionales (observatoire des filières, représentation de l'élevage et du métier d'éleveur lors de manifestations professionnelles ou grand public).



## LES MISSIONS

---

- **Représenter** ces filières dans les instances régionales : COREL, CA du GIE élevage Occitanie, réunions Conseil Régional, etc.
- Participer ainsi aux réflexions et être force de propositions dans les orientations politiques **des crédits alloués aux programmes d'accompagnement** (assistance technique France Agrimer, PCAE, mesures Biosécurité, Pass Elevage du Conseil Régional, Aides aux mises aux normes, plans de filière régionaux, etc.).



## LES MISSIONS

---

- Jouer le rôle **d'interlocuteur** entre ces filières et les services de l'Etat et les collectivités locales pour échanger sur les problématiques d'actualités (ex : crise sanitaire liée au COVID-19), être force de propositions de solutions, chiffrer et adapter les aides liées aux besoins d'accompagnement.



## LES MISSIONS

---

- **Etre le relais régional** d'informations et le représentant auprès des instances nationales : diffuser une veille réglementaire sanitaire et économique (ANSES, ANVOL, DGAL, instituts techniques...), faire remonter les problématiques régionales



## LES MISSIONS

---

- **Promouvoir les produits de Qualité** avec la participation active au salon REGAL (ferme pédagogique, stand de communication et de vente de produits frais ou rôtis sur place), avec la participation au dispositif OCCIT'ALIM et en mettant en avant les cahiers des charges de qualité régionaux auprès de ces filières